

des **DÉLIBÉRATIONS**--oOo-- du **CONSEIL MUNICIPAL**2024007 de la **COMMUNE de PÉROUGES**

Séance du 26 Février 2024

Nombre de membres**Afférents au Conseil Municipal :** 15**En exercice:** 15**Présents :** 13**Votants :** 14**Date de la convocation**

16/02/2024

Date d'affichage

16/02/2024

L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-six février à 20h00, le Conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Nathalie MICOLAS, Maire,

Présents Nathalie MICOLAS, Jean-Luc VIBERT, Maryvonne HERRENKNECHT, Florence de POUMEYROL, Eric MEUNIER, Christelle MORTEL, Philippe LAMBERT, Frédéric MALBOS, Gilberto GRECO, Paul SAISSET, Paul VERNAY, Marie-Victoire PASSERAT DE LA CHAPELLE, Gérard FLEJOU

Absents excusés Alain MORGILLO

Marlène BLASQUEZ donne pouvoir à Christelle MORTEL

Madame Florence de POUMEYROL a été élue secrétaire de séance**Objet de la Délibération :****Reconduction des horaires scolaire**

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques ;

Vu les articles D.521-10 ; D.521-12 du code de l'éducation ;

Vu le compte rendu du conseil d'école approuvant la reconduction de l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Mme le maire avec 13 voix pour et 1 abstention

ACCEPTE de déroger à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques concernées,

APPROUVE l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours,

PROPOSE au directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN) d'organiser la semaine scolaire comme il suit le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

La Maire,
Nathalie MICOLAS

